



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 95 (1995), p. 93-102

Susanne Bickel

La statue d'un roi Psammétique reconstituée.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

La statue d'un roi Psammétique reconstituée

Susanne BICKEL

PARMI les chefs-d'œuvre peu remarquables du musée égyptien du Caire figure la tête, plus grande que nature, d'une statue en granodiorite noir à inclusions grises¹. Le visage est parfaitement conservé, mais les oreilles sont légèrement abîmées, la couronne royale et le pilier dorsal partiellement détruits [fig. 1-6]². Elle porte le numéro d'inventaire JE 40052, très effacé sur la pièce même³.

Les sourcils sont proéminents et détournés. Des paupières saillantes entourent les yeux allongés et minces. L'os malaire est peu prononcé, les joues délicatement modelées. Le sillon de la lèvre supérieure est bien marqué ; les lèvres fines, aux bords clairement sculptés, sont arrondies, les angles remontent et esquissent un discret sourire figé. La coiffe, marquée par un léger rebord, repose assez bas sur le front, dessine une courte patte devant les oreilles et descend dans la nuque où elle est recouverte par le pilier dorsal. La forme de ce qui en subsiste indique qu'il s'agissait probablement de la couronne blanche. Cette tête fait donc partie d'une représentation royale idéalisée, sans âge, à l'expression très douce.

Découverte entre 1906 et 1908 par les fouilles allemandes d'Éléphantine à l'extérieur de la porte d'entrée du temple de Khnoum décorée sous Alexandre IV⁴, cette pièce impressionnante a reçu peu d'attention. Les inventeurs y voyaient le portrait d'un des derniers rois indigènes, les constructeurs du temple tardif de Khnoum, ou d'un des premiers Ptolémées. Tout récemment, cette attribution fut contestée par J.A. Josephson, qui identifie la tête comme saïte et pense y reconnaître la représentation d'Apriès⁵. L'identité du roi et le type de statue auquel appartenait cette tête peuvent être précisés grâce au rapprochement de la pièce du Caire avec des éléments qui, selon toute probabilité, constituaient la partie inférieure de la sculpture.

1 Je remercie M. Mohammed Saleh, directeur du musée du Caire, de m'avoir permis d'étudier cette pièce et M^{me} May Trad de m'avoir facilité l'accès aux divers fichiers du musée. La pièce est actuellement exposée dans la salle 24 du rez-de-chaussée.

2 Je remercie M. Alain Lecler d'avoir bien voulu faire les prises de vues.

3 Elle mesure 27 cm de large et, dans l'état actuel de la conservation, 33 cm de haut sur 38 cm de profondeur.

4 W. HONROTH, O. RUBENSOHN, F. ZUCKER

« Bericht über die Ausgrabungen auf Elephantine in den Jahren 1906-1908 », *ZÄS* 46, 1909, p. 50-51, fig. 19.

5 J.A. JOSEPHSON, « Royal Sculpture of the Later XXVIth Dynasty », *MDAIK* 48, 1992, p. 95-96, pl. 18b.

Plusieurs décennies après la découverte initiale, de nouvelles fouilles ont permis de dégager dans le même secteur deux fragments d'une statue assise taillée dans une pierre identique à celle de la tête, montrant les mêmes inclusions caractéristiques de couleur grise [fig. 7-9]⁶. Le plus grand fragment comporte la partie supérieure du trône ainsi que les cuisses du roi. Le bloc est cassé au niveau de la taille du souverain, du coussin et du pilier dorsal de son siège. La facture est de grande qualité, le plissé du pagne-šndy.t que revêt le souverain est sculpté avec soin et précision. Les inscriptions, les bordures de trône et la représentation du symbole smꜣ tꜣ.wy sont incisées et piquetées. Le second fragment ne contient qu'une partie du pied gauche et un segment des deux lignes de texte qui couraient devant les pieds⁷. Matière, lieu de trouvaille et facture rendent l'association de ces deux fragments et de la tête du Caire extrêmement probable. Cette identification permet d'attribuer les traits fins de ce visage, qui affiche gracieusement un « sourire saïte »⁸, à l'un des rois Psammétique. La face arrière du trône conserve en effet encore l'inscription : « /// le fils charnel de Rê, celui qu'il aime, Psammétique [aimé] de Khnoum, Satis et Anoukis »⁹.

Le nom de trône étant perdu, il est difficile de préciser de quel Psammétique il s'agissait. Si le très éphémère Psammétique III peut être exclu, Psammétique I^{er} et Psammétique II furent tous les deux très présents sur la frontière méridionale de l'Égypte. Psammétique I^{er}, après s'être aliéné la Haute-Égypte et avoir chassé le dernier souverain napatéen Tantamani, installa la fameuse garnison juive de l'île d'Éléphantine afin de prévenir un éventuel retour de l'armée kouchite¹⁰. Il aurait également engagé une campagne militaire en Basse-Nubie¹¹. Quant à Psammétique II, il entreprit, durant sa troisième année de règne, une expédition militaire de grande envergure contre le royaume de Kouch¹². Le roi accompagna personnellement son armée jusqu'à la première cataracte et s'arrêta à Éléphantine pendant que ses troupes progressaient vers le sud. Ce séjour du souverain à Éléphantine est attesté par l'inscription grecque qu'un mercenaire de son armée grava au temple d'Abou Simbel¹³. Le grand nombre de cartouches de Psammétique II gravés sur les rochers d'Éléphantine et d'autres îles de la cataracte est certainement aussi en relation avec la présence du pharaon

6 P. GROSSMANN, *Kirche und spätantike Hausanlagen im Chnumtempelhof, Elephantine II*, AV 25, Mayence, 1980, pl. 19b, d; Fr. JUNGE, *Funde und Bauteile, Elephantine XI*, AV 49, Mayence, 1987, p. 65, pl. 39a-d; dimensions du fragment principal : haut. 50 cm, larg. 57 cm, prof. 64 cm.

Je remercie M. Rainer Stadelmann, directeur de l'Institut allemand du Caire, d'avoir mis à ma disposition les photographies prises par D. Johannes.

7 On n'y lit plus que 'nq.t hnt.t tꜣ Sty « Anoukis qui préside à la Nubie » dans la première ligne et nb tꜣ.wy nb jr.t h.t nsw bjtꜣ « seigneur du Double Pays, seigneur des rituels, le roi de Haute et Basse-Égypte... » dans la seconde.

8 Cl. VANDERSLEYEN, « Rundplastik der Spätzeit », dans *Das Alte Ägypten, Propyläen Kunstgeschichte*, Berlin, 1975, p. 260.

9 Cette colonne de titulature mesure 16,5 cm de large. Elle devait s'arrêter au niveau des omoplates; le pilier dorsal, qui allait comme de coutume en s'amenuisant vers le haut, se réduisait de 21 cm au niveau de la base du dos à 12 cm sous la nuque. Sur différents types de piliers dorsaux de l'époque saïte cf. H.W. MÜLLER, « Ein Königsbildnis der 26. Dynastie... », ZÄS 80, 1955, p. 51-56, Abb. 1.

10 B. PORTEN, *Archives from Elephantine*, Los Angeles, 1968, p. 9-13; HÉRODOTE II, 30.

11 S. SAUNERON, J. YOYOTTE, « Sur la politique palestinienne des rois saïtes, I. Les auxiliaires juifs de Psammétique dans la lettre d'Aristéas », *VetTest* II, 1952, p. 134; S. SAUNERON, J. YOYOTTE, « La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique », *BIFAO* 50, 1952, p. 201.

12 Plusieurs stèles très semblables commémo-

rent cette campagne : stèles de Karnak et Tanis, S. SAUNERON, J. YOYOTTE, *BIFAO* 50, 1952, p. 157-207; deux exemplaires d'Assouan (Chellal), cf. L. HABACHI, « Psammétique II dans la région de la première cataracte », *OrAnt* 13, 1974, repris dans *SASAE* 23, 1981, p. 259-269; H. GOEDICKE, « The Campaign of Psammetik II Against Nubia », *MDAIK* 37, 1981, p. 187-198. Sur l'ensemble de ces documents voir maintenant P. DER MANUELIAN, *Living in the Past, Studies in the Archaism of the Egyptian Twenty-sixth Dynasty*, Londres, New York, 1994, p. 333-371.

13 A. BERNAND, O. MASSON, « Les inscriptions grecques d'Abou Simbel », *REG* 70, 1957, p. 5-6.

en ces lieux. Cette visite royale, tout comme la victoire remportée en Nubie qui fut largement exploitée par la propagande du pouvoir saïte¹⁴, auraient bien pu être l'occasion de la consécration dans le sanctuaire principal de l'île de cette imposante effigie du souverain. Les fragments d'un autel dédié au temple de Satis et le montant d'une porte d'entrecolonnement témoignent également de l'activité dans les temples d'Éléphantine sous Psammétique II¹⁵. Ce dernier élément de porte pourrait provenir d'une construction du type kiosque, semblable à celui érigé pour le même roi à Philae¹⁶.

Toutes ces informations historiques concernant Psammétique I^{er} et Psammétique II ne nous permettent malheureusement pas de conclure à l'appartenance de la statue présentée ici à l'un ou l'autre de ces rois.

L'attribution est d'autant plus difficile que le nombre des sculptures préservées de ces deux pharaons est inversement proportionnel à la durée de leurs règnes. Pour un règne de cinquante-quatre ans, dont plus d'une quarantaine sur l'ensemble du pays, seules quatre statues portant le nom de Psammétique I^{er} sont recensées dans l'état actuel de la documentation¹⁷. Pour Psammétique II, qui n'a régné que six ans, le nombre d'œuvres conservées est plus que double. On remarque cependant que toutes celles dont l'origine est connue avec certitude proviennent de Basse-Égypte¹⁸. Matière et costume ne fournissent guère plus d'indications : les pierres noires, granodiorite et basalte, étaient extrêmement prisées à l'époque saïte et un grand nombre de sculptures présentent le souverain en pagne-šndy.t soigneusement plissé. On peut néanmoins évoquer la forte ressemblance entre la statue d'Éléphantine étudiée ici et un fragment de statue agenouillée de Psammétique II provenant de Giza : bien que celle-ci soit de taille sensiblement inférieure, le traitement du plissé de cette sculpture est très proche de celui de notre pièce¹⁹. Toutefois, en l'absence d'une quantité suffisante d'exemples de comparaison, une attribution selon des critères stylistiques semble trop hasardeuse²⁰.

Quelques observations permettent de reconstituer plus en détail l'aspect originel de la statue Éléphantine/Le Caire JE 40052. Il s'agit à l'évidence d'une image du roi assis sur son

14 A. SPALINGER, « The Concept of the Monarchy During the Saite Epoch – an Essay of Synthesis », *Orientalia* 47, 1978, p. 22-23.

15 Fr. JUNGE, *op. cit.*, p. 67 ; le fragment comportant la représentation d'un dieu-Nil fait en réalité partie d'un autel auquel on peut ajouter le fragment 7.1.4 (*ibid.*, p. 77-78).

16 Rappelons que ce kiosque de Psammétique II est la plus ancienne construction connue à Philae et comporte le premier témoignage du culte d'Isis en ce lieu. G. HAENY, « A Short Architectural History of Philae », *BIFAO* 85, 1985, p. 202, fig. 1 et A. QADRY, « Remains of a Kiosk of Psammetikhos II on Philae Island », *MDAIK* 36, 1980, p. 293-297.

17 Copenhague NM AAb 211, Strasbourg 1394, BM 600/Alexandrie 20950, cf. A. LEAHY, « Saite

Royal Sculpture : A Review », *GM* 80, 1984, p. 62, et Brooklyn N.Y. 58.95, B. V. BOTHMER, *Egyptian Statuary of the Late Period*, Brooklyn, 1960, p. 29. J.A. JOSEPHSON (*op. cit.*, p. 93, n. 6), sur des bases stylistiques, lui attribue également un sphinx du musée du Caire, JE 36915. Une statue assise de grandeur nature aurait été vue à Memphis par Brugsch au milieu du siècle passé (A. LEAHY, *loc. cit.*).

18 A. LEAHY (*op. cit.*, p. 63-64) inventorie quatre statues (Berlin E. 2275, Cambridge Fitzwilliam 394, Louvre N. 830, Collection André-Jacquemart 438), une base de statue (à Turin) et trois sphinx. À ce répertoire, on peut maintenant ajouter le fragment de statue Vienne AS 3881 ainsi que la base d'une statue osirienne (usurpée d'un prédécesseur

Vienne AS 5911, E. ROGGE, *Statuen der Spätzeit*, CAA Vienne, Lieferung 9, 1992, p. 49-54.

19 Pour de bonnes photographies de Berlin E. 2275 cf. Chr. ZIVIE-COCHÉ, *Giza au premier millénaire*, Boston, 1991, pl. 16-17.

20 Cette méthode a justement amené J.A. JOSEPHSON (*op. cit.*, p. 95-96) à considérer la tête traitée ici comme portrait du roi Apriès, non sans quelques hésitations toutefois. Pour des considérations stylistiques à propos des statues du début de l'époque saïte cf. aussi S.B. SCHUBERT, « Realistic Currents in Portrait Sculpture of the Saite and Persian Periods in Egypt », *JSSSEA* XIX, 1989, p. 29-34.

trône. La grande majorité des statues de ce type se classe dans une des deux catégories suivantes :

– le plus souvent, le roi porte le pagne court et pose les deux avant-bras sur ses genoux, soit les mains à plat, soit le poing serré ;

– une variante moins fréquente montre le souverain les deux bras croisés sur la poitrine, les insignes *ḥqꜣ* et *nḥꜣḥꜣ* dans les mains ; dans cette attitude, il porte le manteau de la fête-*sed*²¹ ou exceptionnellement un pagne²².

La statue de Psammétique étudiée ici ne se classe dans aucune de ces catégories. Le fragment principal, dans le lapidaire d'Éléphantine, montre en effet que le bras droit reposait sur le genou droit alors que rien ne venait s'appuyer sur la cuisse gauche entièrement enveloppée du pagne plissé. Le bras gauche devait donc se replier sur la poitrine et tenir un insigne, très probablement le sceptre-*ḥqꜣ* [fig. 10]²³. Cette pose, un bras sur le genou, l'autre sur la poitrine, s'avère assez rare dans la sculpture royale.

Notre compréhension de la statuaire égyptienne ne nous permet pas encore d'apprécier si ce type exceptionnel de statues possédait une fonction et une signification particulières, ou s'il constituait simplement une variante de l'image du souverain sur son trône. Si les exemples de l'Ancien Empire proviennent d'un contexte funéraire, les statues postérieures de ce type dont nous connaissons l'origine étaient toutes placées dans un temple divin. Celles qui figurent Ramsès II ont été interprétées comme effigies commémorant le couronnement royal²⁴. La parenté de plusieurs éléments de ce genre de statues avec les sculptures dites « jubilaires » pourrait en effet être évoquée en faveur d'une telle hypothèse. La présence presque systématique du sceptre-*ḥqꜣ*, un des principaux symboles de pouvoir, et l'apparition sur deux de ces statues d'un faucon protégeant la nuque du pharaon (Neferefré et Sétî I^{er}) mettent l'accent sur la fonction royale et son aspect divin. On peut relever aussi que cette attitude et ces insignes se retrouvent dans des représentations en deux dimensions qui montrent le roi en relation avec la fête-*sed*²⁵.

L'inventaire ci-dessous, qui n'aspire pas à l'exhaustivité, cherche à regrouper les principaux exemples de ce type de statue et quelques-unes de leurs caractéristiques.

21 Sur ce type de statue voir en dernier lieu H. SOUROUZIAN, « Inventaire iconographique des statues en manteau jubilaire », dans *Hommages à Jean Leclant I*, BdE 106, 1993, p. 499-530.

22 Par exemple Le Caire, CGC 42192 (Thoutmosis III ?), J. VANDIER, *Manuel III/2*, pl. XCIX/4.

23 Je remercie M^{me} Véronique M. Gabolde d'avoir accepté de préparer ce dessin de reconstitution.

24 Hypothèse avancée par M. SEIDEL et

D. WILDUNG dans *Das Alte Ägypten, Propyläen Kunstgeschichte*, p. 253.

25 Quatre représentations d'Amenhotep III peuvent être citées ici pour exemple : (1) une gemme (MMA New York 26.7.1340, A.P. KOTZLOFF, B.M. BRYAN, *Egypt's Dazzling Sun*, Cleveland, 1992, p. 442, pl. 62) montrant le roi qui trône sur un signe *ḥb-sd* ; (2) TT 192, Kherouef (*ibid.*, p. 437) ; (3) TT 55, Ramosé (*ibid.*, p. 50) et (4) TT 89, Amenmès (Ali RADWAN, *Die Darstellungen des*

regierenden Königs..., MÄS 21, 1969, pl. 21). Dans tous ces exemples, le roi tient le sceptre-*ḥqꜣ* dans la main posée sur la poitrine. Les exemples 1-3 présentent un faucon protégeant le dos du souverain, en (4) c'est la déesse Hathor qui enlace le roi. Dans la main qui repose sur le genou, Amenhotep tient tantôt un signe-*ankh* (comme le font certaines statues, voir ci-dessous), tantôt un sceptre-*nḥꜣḥꜣ* ou les deux insignes en même temps.

roi	bras droit	bras gauche	costume	couronne	particularité	référence
Djoser	poitrine	genou	manteau	perruque, <i>nms</i>	dans <i>serdab</i>	Le Caire JE 49158 ²⁶
Djoser	poitrine	genou	manteau			Saqqara magasin ²⁷
Djoser	poitrine, <i>nhꜣḥꜣ</i>	genou	manteau			Saqqara 12995 ²⁸
Djoser	poitrine, <i>nhꜣḥꜣ</i>	genou	manteau			Saqqara 12996 + 12997 ²⁹
Khéops	poitrine, <i>nhꜣḥꜣ</i>	genou	<i>šndy.t</i>	rouge	miniature	Le Caire JE 36143 ³⁰
Neferefrê	poitrine, <i>ḥd</i>	genou	<i>šndy.t</i>	perruque ronde	avec faucon	Le Caire JE 98171 ³¹
Thoutmosis III	genou	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	<i>šndy.t</i>			Louvre A.F. 795 bis ³²
Amenhotep II	genou	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	<i>šndy.t</i>			Le Caire CGC 42076 ³³
Amenhotep II ?	genou	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>		<i>ḥprš</i>		NY MMA 44.4.68 ³⁴
Amenhotep III	poitrine	genou	<i>šndy.t</i>	<i>ḥprš</i>	miniature	Hildesheim, n° 53 ³⁵
Akhénaton	poitrine, <i>ḥqꜣ + nhꜣḥꜣ</i>	genou	<i>šndy.t</i>	<i>nms</i>	avec épouse	Louvre inv. 891 ³⁶
Horemheb	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	genou, <i>ankh</i>		<i>nms</i>	avec épouse	Turin inv. 1379 ³⁷
Séti I ^{er}	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	genou	robe plissée	perruque ronde	avec faucon	Vienne ÄS 5910 ³⁸
Ramsès II	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	genou	robe plissée	<i>ḥprš</i>		Turin inv. 1380 ³⁹
Ramsès II	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	genou, <i>ankh</i>	robe plissée			Le Caire CGC 42140 ⁴⁰
Ramsès II	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	genou	robe plissée	perruque ronde		Le Caire CGC 616 ⁴¹
Ramsès IV	poitrine, <i>ḥqꜣ</i>	genou	pagne	<i>nms</i>		Karnak ⁴²
Psammétique	genou	poitrine	<i>šndy.t</i>	blanche ?		Le Caire JE 40052 + Éléphantine

²⁶ Les références bibliographiques ci-dessous se limitent en général à un seul exemple. M. SALEH, H. SOUROUZIAN, *Catalogue officiel du musée égyptien du Caire*, Mayence, 1987, n° 16.

²⁷ H. SOUROUZIAN, « L'iconographie du roi dans la statuaire des trois premières dynasties », dans *Kunst des Alten Reiches*, SDAIK 28, 1955, p. 148, pl. 52 c-d.

²⁸ *Ibid.*, p. 148, pl. 53 a-b.

²⁹ *Ibid.*, p. 148, pl. 53 c-d.

³⁰ M. SALEH, H. SOUROUZIAN, *op. cit.*, n° 28.

³¹ *Ibid.*, n° 38 ; M. VERNER, *Forgotten Pharaohs, Lost Tombs - Abusir*, Prague, 1994, p. 144-145.

³² J. VANDIER, *Manuel III/2*, pl. Cl/1.

³³ G. LEGRAIN, *Statues et statuettes I*, CGC, Le Caire, 1906, pl. XLVI.

³⁴ W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt II*, Cambridge MA, 1959, fig. 80.

³⁵ H. KAYSER, *Das Pelizaeus-Museum in Hildesheim*, Hambourg, 1966, p. 59.

³⁶ K. MICHALOWSKI, *Égypte, Histoire mondiale de la sculpture*, Tokyo, 1978, p. 52. De la représentation de Nefertiti (?) à la droite du souverain, il ne reste que la trace de la main sur son dos.

³⁷ E. SCAMUZZI, *Egyptian Art in the Egyptian Museum of Turin*, Turin, 1966, pl. 32. Dans la main qui repose sur le genou, le roi tient un signe-*ankh* comme cela peut être observé dans plusieurs représentations en bas-relief ou en peinture du souverain figuré dans l'attitude étudiée ici.

³⁸ E. ROGGE, *Statuen*, CAA Vienne, Lieferung 6, 1990, p. 67-73 ; H. SOUROUZIAN, « Statues et repré-

sentations de statues royales sous Séthi I^{er} », *MDAIK* 49, 1993, pl. 51 ; cf. aussi pl. 48b, statue de Séti I^{er} assis sur les genoux de la déesse *Mn-nfr*, le bras droit avec un sceptre-*ḥqꜣ* sur la poitrine, le bras gauche sur le genou tenant la main de la déesse.

³⁹ E. SCAMUZZI, *op. cit.*, pl. 57.

⁴⁰ G. LEGRAIN, *Statues et statuettes II*, CGC, Le Caire, 1909, pl. II.

⁴¹ J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte des pharaons au musée du Caire*, Paris, 1979, p. 132.

⁴² J. VANDIER, *Manuel III/2*, pl. CXXXI/2.

Si ce recensement peut être considéré comme représentatif, quelques observations sur ce type de statue et son évolution en découlent. La première constatation est quantitative : à côté des innombrables sculptures d'un roi assis les deux mains sur les genoux, et du nombre relativement élevé de représentations du souverain tenant les bras croisés sur la poitrine, les rares exemplaires de ce type « mixte » attestent une forme peu utilisée. Le Moyen Empire ne semble même pas avoir inscrit cette pose à son répertoire. Cette forme, qui n'a jamais été véritablement en vogue, paraît néanmoins avoir suivi quelques règles qui étaient sujettes à modifications au fil des temps. En ce qui concerne le costume, le pagne-*šndy.t* était d'usage de la IV^e à la XVIII^e et à partir de la XX^e dynastie. Dans les rares exemples antérieurs, le roi revêt un manteau à encolure empesée de type « jubilaire », et les rois de la XIX^e dynastie sont figurés dans la somptueuse robe ample et plissée. Un large choix de couronnes et perruques pouvait coiffer le souverain. Toutes les échelles se prêtaient à sa représentation dans cette pose, de miniature à plus grand que nature. Le roi, le plus souvent figuré seul, pouvait aussi être accompagné de son épouse. La position des bras semble en revanche avoir été codifiée ; chaque époque montre le roi dans une attitude précise. À l'Ancien Empire, c'est le bras droit qui est replié sur la poitrine et la main, posée sur le cœur, enferme différents insignes de pouvoir⁴³. La XVIII^e dynastie inverse la position des bras ; le bras droit repose maintenant sur la cuisse, le gauche est ramené sur la poitrine. Dès lors, le sceptre-*ḥqꜣ* est l'attribut obligé du souverain. L'orientation de l'ouverture de ce sceptre suit la règle observée à propos des statues en manteau jubilaire⁴⁴ : avant le règne d'Amenhotep II, l'ouverture est tournée vers l'extérieur, alors que par la suite, le sceptre s'ouvre toujours en direction du cou. Sous Amenhotep III, l'attitude du souverain change à nouveau, la position des bras est intervertie. Ce changement trouve aussi son parallèle dans les statues jubilaires où le sceptre-*ḥqꜣ* passe de l'épaule gauche à la droite durant les règnes d'Amenhotep II et Amenhotep III⁴⁵. Jusqu'à la fin du Nouvel Empire, toutes les sculptures du type abordé ici suivront cette norme, le bras gauche repose sur la cuisse, la main droite tient le sceptre-*ḥqꜣ* sur la poitrine, l'ouverture tournée vers le cou.

La statue de Psammétique d'Éléphantine toutefois, dernier exemple que nous connaissons à montrer le roi dans cette pose, reprend à nouveau l'attitude du début de la XVIII^e dynastie⁴⁶. Ce n'est donc ni dans le lointain Ancien Empire, ni dans la prestigieuse époque ramesside, que les artistes saïtes ont cherché leur inspiration. Ils se sont référés aux modèles d'une période qui présentait des caractéristiques comparables à la leur.

43 Les deux statues de Khasekhem (Le Caire JE 32161 et Oxford, Ashmolean Museum E. 517) qui figurent le roi le bras droit sur le genou et ramenant le bras gauche sur son aine appartiennent plutôt au type des statues jubilaires, cf. H. SOUROUZIAN dans *Hommages Leclant I*, p. 507-508. Au début de l'Ancien Empire, les différents types de représen-

tations n'étaient encore pas codifiés avec rigueur.

44 *Ibid.*, p. 524.

45 *Ibid.*, p. 524 et fig. 5 ; cf. aussi les deux statues debout d'Amenhotep III au Caire, CGC 42084 (sceptre dans la main droite) et CGC 42086 (sceptre dans la main gauche), J. VANDIER, *Manuel III/2*, pl. CVI/6 et CVII/4.

46 Quant à l'insigne du sceptre-*ḥqꜣ*, il s'ouvrirait très probablement en direction du cou, comme cela était d'usage encore à l'époque saïte, cf. par exemple la statue d'Osiris CGC 38236, G. DARESSY, *Statues de divinités II*, CGC, Le Caire, 1905, pl. XIV.

Comme les Thoutmosides, les premiers souverains de Saïs ont libéré l'Égypte du joug d'une domination étrangère, comme eux, ils ont cherché à consolider l'empire par des guerres en Palestine et par une mainmise puissante sur la Nubie et le pays de Kouch. Le recours certainement très conscient au canon des poses du début de la XVIII^e dynastie était-il effectivement motivé par ce genre de considérations « historiques » ? Les sculpteurs chargés de préparer une effigie royale pour le temple de Khnoum d'Éléphantine avaient sous les yeux une construction qui remontait justement à l'époque thoutmoside. Peut-être pouvaient-ils voir, parmi le mobilier du sanctuaire, une statue figurant un des rois bâtisseurs dans cette attitude relativement rare. Ils l'auraient alors copiée, tout en gardant à leur réalisation les traits stylistiques propres à leur souverain et à leur temps. Nous touchons là au phénomène complexe des reprises, à l'époque saïte, d'éléments artistiques plus ou moins anciens, phénomène dont notre compréhension reste encore très imparfaite.

Fig. 1-6. Le Caire, JE 40052, clichés A. Lecler, IFAO.

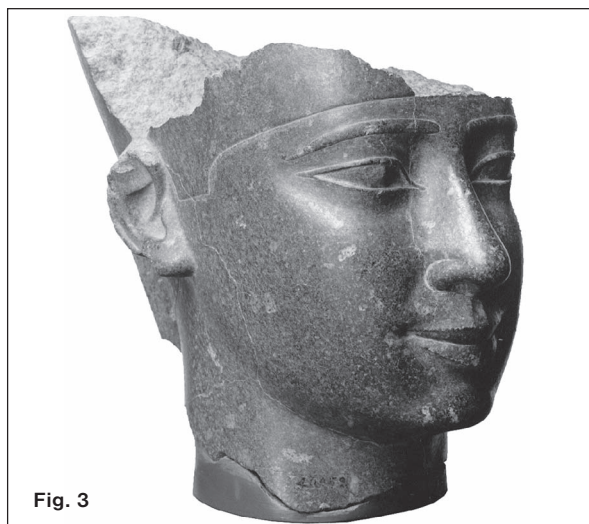
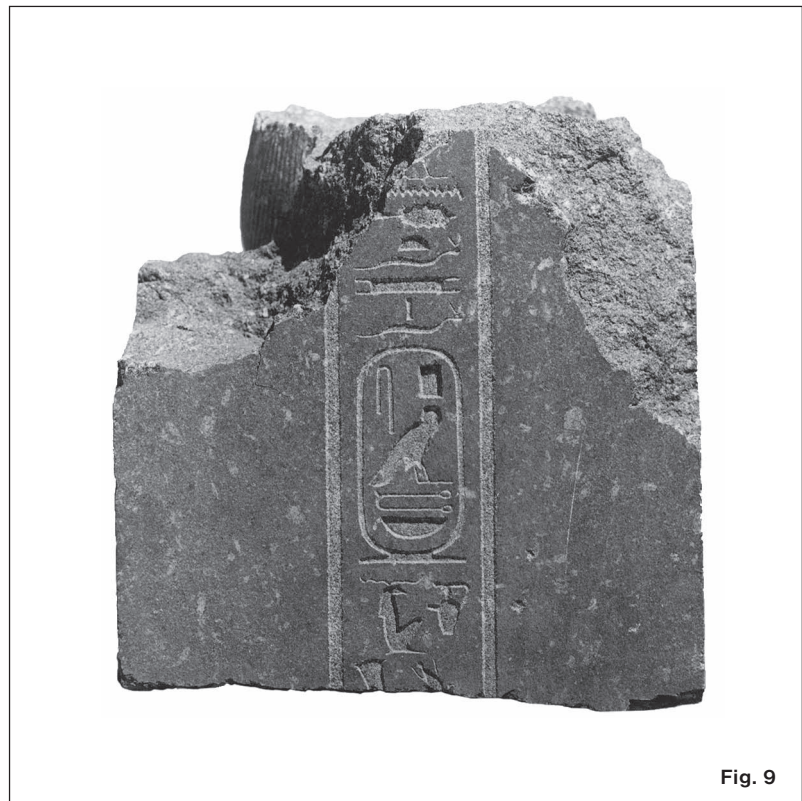
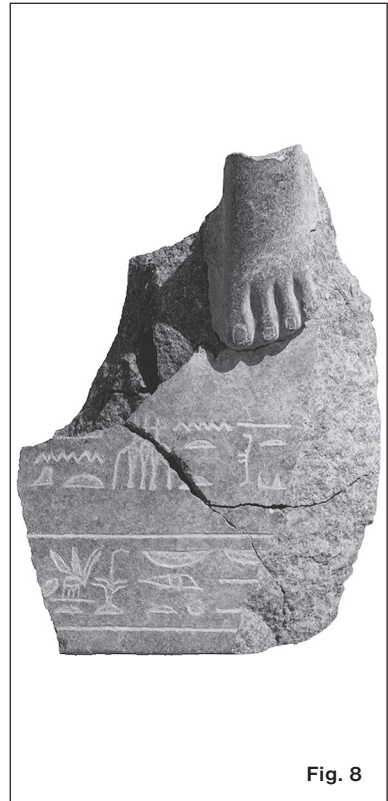


Fig. 7-9. Éléphantine, statue de Psammétique, clichés D. Johannes, DAIK.



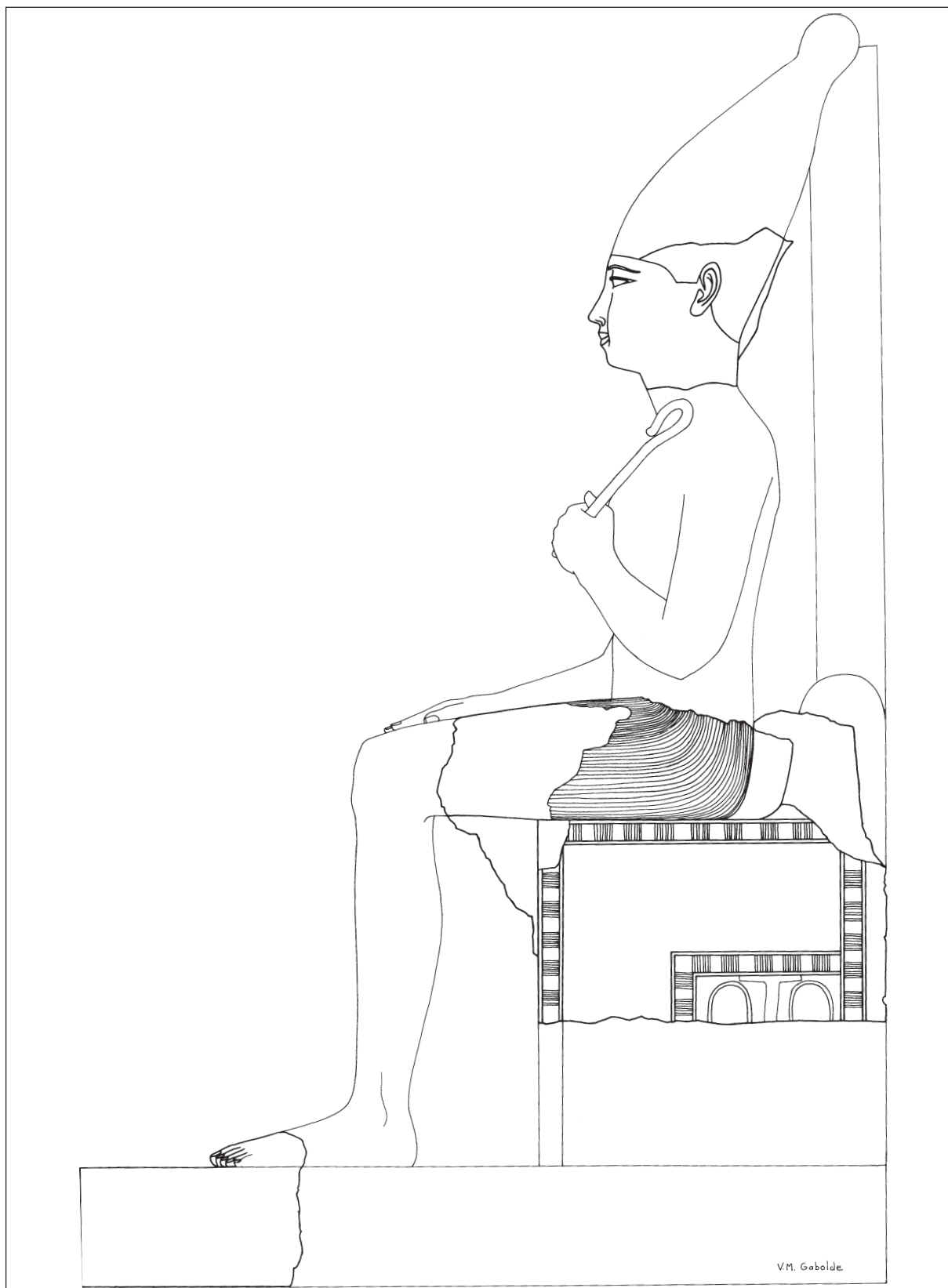


Fig. 10. Reconstitution de la statue de Psammétique, dessin V. M. Gabolde.